



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 24.06.2019

Numéro de publication: SR01-0000001106

Cantons: GE, NE

Entité de publication:

KPMG SA, Rue de Lyon 111, 1203 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Prototec S.A. et Arnold & Son SA et ANGELUS SA et Prothor Holding S.A. avec Manufacture La Joux-Perret SA

1. Publication

Organisation transférante:

Prototec S.A.
CHE-103.657.579
Boulevard des Eplatures 38
2300 La Chaux-de-Fonds
Arnold & Son SA
CHE-115.861.098
Boulevard des Eplatures 38
2300 La Chaux-de-Fonds
ANGELUS SA
CHE-111.757.556
Boulevard des Eplatures 38
2300 La Chaux-de-Fonds
Prothor Holding S.A.
CHE-102.400.428
Boulevard des Eplatures 38
2300 La Chaux-de-Fonds

déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

19.09.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Manufacture La Joux-Perret SA
Boulevard des Eplatures 38
2300 La Chaux-de-Fonds

Organisation reprenante:

Manufacture La Joux-Perret SA
CHE-100.741.947
boulevard des Eplatures 38
2304 La Chaux-de-Fonds

Publication de la fusion dans la FOSC: 19.06.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion